



42/2023

MAIRIE



Lit-et-Mixe

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le dix-sept mai 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire.

PRESENTS : M. G. NAPIAS - Mme M.J RUSKONE - M. J.WATIER - M.D.DUFAU - M. S. LABAT - Mme L. LESBATS - Mme S. CHAMPILOU - Mme V. DOUET - Mme C. GUILLET - M. T. LAMARQUE - M. G. VILLENAVE - M. T. DEVERT - Mme E. TROUILLET - Mme I. DUPONT - M. F. PEHAU - Mme C. LACOSTE - M. C. VIGNEAU

ABSENTS : Mme I.LESBATS, Mme C GUILLET, M. S.GILBERT et M G VILLENAVE excusés.

POUVOIRS : Mme I.LESBATS donne pouvoir à M.me MJ RUSKONE, Mme C GUILLET donne pouvoir à M. G. NAPIAS, M. S.GILBERT donne pouvoir à M. J.WATIER

Mme CHAMPILOU est élue secrétaire de séance

Membres en exercice : 19 Présents : 15 Procuration : 3

OBJET : Mise à disposition de parcelles communale pour pâturage

Vu la demande de Mme Noëlle DOEN pour la mise en pâture de ses chevaux sur les parcelles AB00037 et AB0997, appartenant à la commune ;

Vu la visite préalable réalisée sur le terrain avec le Directeur des Services Techniques pour valider la possibilité de cette mise à disposition ;

Considérant que la mise à disposition permettra un entretien écoresponsable des parcelles référencées ;

Sur proposition de M. le Maire, ayant entendu l'exposé de son rapporteur M S LABAT, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- d'autoriser M le Maire à signer la convention de mise à disposition des parcelles au profit de Mme Noëlle DOEN

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Gérard NAPIAS

